

**Thiers Dore**  
**et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

48

Suppléant.e.s ayant voix  
délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

5

Total votants :

55

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023 à 18H30

**Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président

**Date de la convocation :** 16 mars 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 mars 2023 à 18h30, 47 avenue du général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

#### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Mohammed OULABBI à Catherine MAZELLIER  
Isabelle ROCHE-LACOMBE à Christiane SAMSON  
Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON  
Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER  
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Yves GACON, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseiller ayant voix délibérative :** Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE

### MODIFICATION DES STATUTS DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE PUY-DE-DOME

*Rapporteuse : Rachel BOURNIER, Vice-Présidente*

**Vu** la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

**Vu** la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

**Vu** la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ;  
**Vu** l'article L5211-17 du code général des collectivités territoriales ;  
**Vu** la délibération n° 2023-01-14-013 du 14 janvier 2023 du comité syndical de Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63) portant sur la modification de ses statuts.

La rapporteure explique que les modifications proposées par TE63 s'attachent à permettre le transfert de nouvelles compétences au syndicat, notamment en matière de réseau de chaleur, en écho à la fiche-action A.2.1 Développement de réseaux de chaleur du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) 2020-2026 de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne (TDM).

Les modifications s'attachent également à élargir le périmètre d'intervention du syndicat en matière d'énergies renouvelables (installations de productions d'énergie renouvelable, accompagnement en matière de maîtrise de production de l'énergie renouvelable, etc.).

Afin de valider cette modification, TE63 doit obtenir la majorité qualifiée de ses membres afin qu'un arrêté préfectoral approuvant les statuts puisse être publié.

TDM dispose d'un délai de 3 mois à compter du 30 janvier 2023, date de notification de la délibération de TE63, pour se prononcer sur ces modifications statutaires.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** les modifications statutaires telles que présentées en annexe ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

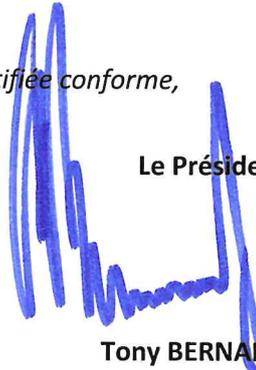
TOTAL VOTANTS : 55	Conseillers présents : 50	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 55	Pour : 55	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le secrétaire de séance

  
Pierre CONTIE

Le Président,

  
Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

